

UE35 /> PROGRAMME

CYCLE JOURNÉES DE PRÉVENTION

Dispositif pénibilité au travail : des nouveautés pour 2019 Mercredi 27 février 2019 /> 9h15 – 17h15 (UE35)

/> Pénibilité

Définitions
Enjeux

/> Facteurs de pénibilité / certains facteurs de risques professionnels

Présentation des facteurs
Identification des seuils

/> Appréciation des facteurs

Méthode d'évaluation
Appréciation selon le contrat de travail

/> Prévention de la pénibilité / certains facteurs de risques professionnels

Suppression de la fiche
Document unique
Accords de branche / référentiels
Accords et plan de prévention

/> Compte professionnel de prévention

Déclaration des expositions
Financement
Ouverture et abondement du compte : formation, temps partiel, retraite
Contrôle et contentieux

/> Échanges sur les pratiques des participants

La pause déjeuner aura lieu de 12:30 à 13:30 sous forme de plateau-repas, facultatif, est au prix de 20€ net de TVA.

INTERVENANTS />

Pia Le Minoux - Responsable Pôle Juridique et Social UE35

Emmanuelle Brocchi - Responsable Pôle Développement Durable UE35

Cette session de formation sur la prévention des risques professionnels est **gratuite** et bénéficie du concours financier de la branche Accidents du Travail et Maladie Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs salariés.

CONTACTS PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

/> 02 99 87 42 97

/> emmanuelle.brocchi@ue35.fr Responsable

/> celine.simon@ue35.fr Assistante